

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 20 - Décembre 1986



Un mauvais coup !

Editorial

Il y a peu de temps, lors du Congrès des Maires de FRANCE, le Premier Ministre a rappelé fort justement que les Collectivités territo-

riales et donc les Communes, devaient participer activement à l'effort de réduction des dépenses publiques.

ter l'effort sur les investissements productifs à court et moyen terme. Pareille attitude a porté ses fruits.

Mais les efforts qui ont été réalisés seront vains si les Communes se voient imputer des charges nouvelles sans compensation, et si leurs ressources diminuent tandis que les besoins demeurent.

A Croix ça bouge !

Les temps sont durs. Les ressources font défaut. La prudence est de rigueur, Mais la municipalité qui a l'honneur de diriger la ville de Croix va faire tout ce qu'il est possible de faire avec les moyens dont elle dispose.

Ce journal vous en apporte un témoignage. Les aménagements qui ont été réalisés dans le quartier du CRECHET. L'aménagement des impasses MOUTON, MONTAGNE, DELSALLE, de la carrière LEURIDANT. La participation de la ville à la restauration de l'Eglise Saint-Pierre et du Foyer Saint-Pierre. La rénovation du complexe omni-sports, la "Malle aux livres". L'équipement fourni au Comité de quartier de la Mackellerie.

Tout cela prouve que l'action municipale s'exerce dans des domaines variés et complémentaires. D'autres exemples suivront, qui prouveront, une fois encore, que "ÇA BOUGE A CROIX".

Mais comment réduire les dépenses publiques quand les Communes doivent supporter des charges nouvelles ! Voici trois exemples :

La Région - Au 1^{er} janvier 1986, le gouvernement de l'époque a transféré aux Régions la responsabilité de la construction et de l'entretien des Lycées. Pour le Nord - Pas-de-Calais, c'est une dépense nouvelle d'un milliard de Francs !

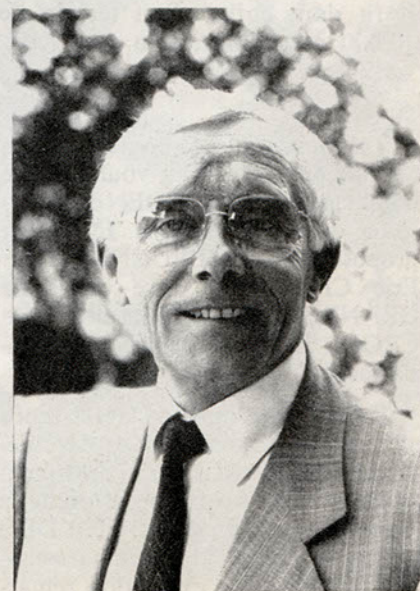
La Commune - Le même gouvernement, en 1985, a prélevé, dans la Caisse de Retraite des Agents des Collectivités locales, une somme de 7 milliards de Francs pour la transférer au Budget Social de la Nation. C'était un moyen de masquer sa gestion désastreuse. Mais ce sont les Communes qui paieront.

La taxe Professionnelle : Elle est considérée comme un mauvais impôt, qui pénalise l'emploi et l'investissement. Le gouvernement a décidé d'en diminuer le montant. Mais une partie des ressources de la Commune vient de la Taxe Professionnelle. Si ces ressources diminuent, par quoi va-t-on les compenser ?

A Croix, le budget de la ville est géré avec rigueur. Les dépenses somptuaires sont bannies. La règle est de faire des économies et de por-

Je m'associe à tous les Maires de FRANCE qui ont dénoncé ce mauvais coup lors de leur dernier Congrès à PARIS.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix





Isaac Holden : un pionnier

Isaac HOLDEN a rendu à la ville de CROIX d'éminents services. Non seulement il a créé sur place un puissant peignage de Laine qui a offert, pendant longtemps, beaucoup d'emplois, et a donné à CROIX son caractère industriel, mais on lui doit de nombreuses réalisations qui restent toutes fort utiles.

La gare, d'abord ! Le peignage HOLDEN avait besoin de matières premières. Isaac HOLDEN était puissant. Dès 1859, il voulait une gare. Il multiplia les démarches. Il mit 11 ans pour aboutir. Mais en 1870, il eut gain de cause, et c'est en 1873 que fut créée une halte voyageurs. N'en doutons pas : sans gare, le destin de la ville de CROIX, eût été tout différent.

La rue de la Gare, bien sûr ! A quoi sert une gare si l'on ne peut s'y rendre. I. HOLDEN fit faire une rue large de 20 mètres, longue de 800 mètres, y fit passer un embranchement particulier. Il lui en coûta 238.000 francs de l'époque : 2.800.000 francs d'aujourd'hui !

Mais ce richissime industriel, d'origine anglaise, eut envers notre commune d'autres libéralités : il fit don à la ville d'un terrain de 6.900 mètres, pour y édifier la maison de retraite. Il fit construire, dans sa propriété, un kiosque à musique dont il fit don par la suite, à la ville. Il fit don, enfin, d'un terrain de 10.000 m² environ, afin de le convertir en cimetière communal.

Il est donc tout à fait normal que la ville de CROIX ait voulu rendre hommage à Isaac HOLDEN en la personne de ses descendants. L'idée fut proposée à M. DEBEUNNE par M. Eric CHAPMAN, vice-consul de GRANDE-BRETAGNE et citoyen de CROIX. Elle fut acceptée d'enthousiasme.

La presse a donné de larges échos des manifestations qui se déroulèrent en octobre dernier. La Municipalité a voulu saisir l'occasion de la visite des parents de M. HOLDEN pour célébrer l'amitié franco-britannique. Une exposition remar-

quable, visible à la salle des Fêtes, fut organisée par les jeunes élèves du Collège Secondaire Boris VIAN. Lors d'une cérémonie organisée à la salle du Crechet, M. DEBEUNNE célébra la mémoire de M. Isaac HOLDEN. M. Albert PROUVOST rappela son souvenir : ce fut lui, en effet, qui en 1938, signa à LON-

DRES, avec Lord ILLINGWORTH l'arrêt du peignage HOLDEN.

Enfin, Mme HONEYMAN, professeur à l'université de LEEDS ! retraça l'historique du peignage HOLDEN. Voici des extraits de cette conférence passionnante et très instructive.



Avant 1850 : un petit bourg agricole



Dans les années qui précèdent la révolution industrielle, la structure économique de CROIX était tout à fait typique des régions agricoles, en ceci que la majorité de sa population cumulait une activité agricole et une activité industrielle à domicile. Même au tout début du développement industriel moderne qui touchait les villes avoisinantes de LILLE, ROUBAIX et TOURCOING, l'économie de CROIX était encore basée sur l'agriculture, avec comme activité d'appoint, le tissage à la main, fait à domicile pour les fabricants de coton et de laine de ROUBAIX.

Pendant le première moitié du siècle, la structure économique de CROIX restera statique, alors qu'on assistait à un développement industriel important dans la région environnante.

Après 1850, la vie économique et sociale de CROIX connut des changements spectaculaires, sans précédent. Sa population se développa et se diversifia, et au lieu de dépendre de ROUBAIX pour vivre, la ville s'assura un avenir indépendant en tant que Centre de fabrication.

Avant 1850, la plupart de l'activité économique de CROIX, en dehors de l'agriculture, se trouvait déterminée par la demande des autres industriels voisins - et c'est le tissage à la main pour les fabriques de ROUBAIX qui prédominait. On a calculé, par exemple, qu'en 1826, la population de Croix consacrait 50% de son activité manuelle pour l'industrie roubaisienne. Et en règle générale, on peut dire que pendant cette période, CROIX contribua à faire avancer le développement industriel et la prospérité de ROUBAIX, sans pour autant se développer beaucoup elle-même.

... Avec quelques tisserands.

Jusqu'en 1850, ROUBAIX dépendait des produits fabriqués par les métiers à bras aussi bien de CROIX que des villages environnants. L'introduction du métier JACQUARD, en 1830, et la naissance de l'industrie de

laine peignée, ont eu pour résultat le déplacement progressif du tissage vers les ateliers de ROUBAIX, où il est placé sous la direction de contremaîtres locaux. Le tissage artisanal se maintint à la campagne (jusqu'en 1850) - mais la production industrielle dans les ateliers de ROUBAIX devint de plus en plus la norme, si bien que la demande des services que fournissent les tisserands de CROIX est désormais condamnée.

C'est sur ces entrefaits (1852) que Isaac HOLDEN prend la décision de fonder une Entreprise du peignage de Laine dans la ville de CROIX.

... L'invention d'Isaac HOLDEN

Isaac HOLDEN, originaire de l'Ecosse et du Yorkshire, est, depuis le début des années 1830, fasciné par les problèmes techniques que présente le peignage mécanique de la laine. Le peignage est le dernier stade important de la production textile à être mécanisé. Cela a posé des problèmes insurmontables à toute une série

de techniciens inventeurs, aussi bien en FRANCE qu'en ANGLETERRE, et ce n'est qu'au cours des années 1840 qu'on réussit, enfin, à mettre au point une machine qui donne des résultats supérieurs à ceux des peignages à la main.

Cette machine, appelée "SQUARE MOTION" a été inventée par Isaac HOLDEN.

En 1852

Installation à CROIX

Ayant donc mis au point une peigneuse mécanique économiquement viable, et après avoir essuyé des échecs en affaires en ANGLETERRE, HOLDEN, accompagné de son associé Samuel Cunliffe LISTER (qui d'ailleurs finançait ses premiers projets) décide de tenter de fonder une entreprise de peignage de laine en FRANCE, à SAINT-DENIS.

Cette tentative est un succès suffisant pour que les deux Associés augmentent leur production en s'installant au cœur même de l'industrie française de la laine peignée.



Madame HONEYMAN et Monsieur A. PROUVOST.



mentent leur production en s'installant au cœur même de l'industrie française de la laine peignée.

C'est ainsi qu'en 1852 ils choisissent de s'établir à CROIX qui, tout en étant situé au cœur de la ceinture du textile français, est néanmoins à l'abri de toute concurrence, actuelle ou éventuelle.

A peu près à la même époque, les Associés montent une usine à REIMS, et de 1853 à 1859, les trois entreprises fonctionnent en même temps, même si l'activité de celle de ST-DENIS est délibérément réduite. Les capitaux et la main-d'œuvre ainsi libérés peuvent être utilisés pour accélérer la croissance de l'usine de CROIX et celle de REIMS. Très vite ces entreprises réalisent des bénéfices fort élevés, atteignant une moyenne de 250.000 francs par mois pendant la plupart des années 1860 et 1870.

Isaac HOLDEN rachète la part de son Associé en 1858, et laisse ses entreprises françaises entre les mains des membres de sa famille avant de rentrer en ANGLETERRE, d'où il continue à diriger toutes ses affaires jusqu'à sa mort en 1897. C'est son neveu, Isaac HOLDEN CROTHERS, qui prend la relève en assumant la direction de l'entreprise de CROIX, et ceci jusqu'à la fin du 19^e siècle.

600 ouvriers en 1860 ... et 2000 en 1870 !

Au cours des années 1850, la production à CROIX augmenta rapidement, du fait à la fois d'une politique d'autofinancement et du transfert des capitaux et de la main-d'œuvre désormais en surplus à SAINT-DENIS. Dès 1860, plus de 600 ouvriers étaient employés à l'Usine de CROIX et l'effectif progressait régulièrement, pour atteindre un maximum de 2000 salariés vers la fin des années 1870.

La production, elle aussi, suivit une courbe qui ne cessa de monter depuis le début des années 1850 jusqu'à la fin des années 1870. Par la suite, la pro-

duction connut des fluctuations, mais se stabilisa au milieu des années 1880, et de nouveau au début des années 1890. En moyenne, le taux de croissance de la production pendant les trente années qui vont de 1854 à 1884 a été de 11,2% par an. Même au cours de la dépression des années 1880, un taux de croissance positif a pu être maintenu.

Le succès de l'Usine à CROIX est significatif de la capacité de la Firma à combattre la concurrence effective et à surmonter des crises cycliques. Cette réussite fut surtout due à l'exploitation par la famille du système du peignage à façon, qui exigeait avant tout une grande souplesse de la part du peigneur. Pour pouvoir répondre le mieux possible aux demandes des clients, il fallait avoir la capacité de peigner toutes les qualités et toutes les épaisseurs de laine.

Une place prédominante

HOLDEN a présenté l'avantage par rapport à ses concurrents, de posséder une machine capable d'apprêter toutes sortes de laines, et, en tant que propriétaire, il pouvait en contrôler la diffusion. En plus, il perçut la nécessité de bien établir la position de son entreprise dans l'Industrie avant que les concurrents soient en mesure d'utiliser le métier "SQUARE MOTION" ainsi que d'autres techniques qu'il tenait sous son contrôle.

La Maison HOLDEN et Fils pouvait peigner à bas prix et au besoin pouvait baisser les prix en période difficile afin de garder sa clientèle. D'autre part, la qualité de son peignage, ainsi que sa fiabilité et sa souplesse lui valaient un marché important et qui ne cessait de croître.



L'Assistance écoute Madame HONEYMAN avec attention.

Avant 1850 : un petit bourg agricole



L'Equipe de jeunes élèves du Collège B. Vian qui a préparé l'exposition.

"PHOTO NORD-ECLAIR".

suite de la page 4

Autres éléments essentiels à la réussite du système de peignage à façon : la confiance de la clientèle et un approvisionnement constant en laine brute. Ce dernier était difficile à assurer à CROIX, mais, en général, l'entreprise s'en tirait de façon efficace. La solidité de la Maison est très nette, et sa supériorité par rapport à ses rivaux immédiats est éclatante.

HOLDEN et Fils occupait donc dans l'Industrie française de la laine peignée une place prédominante. A son apogée, la seule usine de CROIX fournissait 20% de la totalité de la consommation française de laine peignée. Cette prédominance pouvait s'expliquer par la supériorité technique de ses peigneuses qui produisaient de la laine peignée de haute qualité,

mais aussi par sa sensibilité à l'égard des demandes de sa clientèle et par son efficacité.

Au rôle déterminant de ces avantages, il convient d'ajouter le fait que HOLDEN réussit, longtemps, à réduire au minimum la diffusion du métier "SQUARE MOTION".

HOLDEN s'était appliqué avec une grande détermination à mettre au point une machine capable de produire de la laine peignée de haute qualité. Il s'efforça, par la suite, de garder cet appareil perfectionné pour sa propre utilisation.

HOLDEN connaissait à fond le fonctionnement de l'Industrie française de la laine peignée, ce qui lui permettait d'organiser ses entreprises de

sorte qu'elles s'adaptent parfaitement aux conditions préexistantes. Ensuite, il sut exercer une influence sur ces conditions, au fur et à mesure qu'elles évoluaient et ceci de façon à en tirer le plus grand avantage possible. Une fois acquise, sa position prééminente de peigneur à façon reste pratiquement hors de portée de toute concurrence. HOLDEN avait donc exercé une influence sur la structuration de l'Industrie française de la laine peignée pour mieux l'adapter à ses propres intérêts. On pourrait dire, sans exagérer, que tout au long de la deuxième partie du 19^e siècle, la Maison HOLDEN fut au cœur de l'Industrie française du peignage de la Laine.



Avant 1850 : un petit bourg agricole

Une influence profonde sur la Ville...

Dans la deuxième partie de son exposé, Madame HONEYMAN cite l'influence considérable de l'Entreprise HOLDEN sur la Ville de CROIX, et donne les éléments suivants :

L'influence de l'Usine sur la structure démographique de la Ville est indiscutable. Avant 1850, la population de CROIX n'avait guère changé. Par contre, pendant la période allant de 1851 à 1901, le taux de croissance fut de 4,5% l'an. L'importance et le taux d'expansion de l'Usine HOLDEN sont tels que quelques années seulement après sa fondation, elle devint l'Employeur le plus important de la Ville. Dès 1861, 25% de la population de la Ville travaillait chez HOLDEN. En 1876, ce chiffre passe à un maximum de 35% (environ 2000 personnes) ce chiffre représentait 85% des emplois adultes de la Ville !

L'afflux de travailleurs anglais et écossais, surtout par suite du transfert de la main-d'œuvre de l'Usine de SAINT-DENIS, changea finalement très peu la composition, par nationalité, de la population de la Ville.

Avant la fondation de l'Usine, il n'y avait pas d'habitants anglais à CROIX. Par contre, presque 50% des habitants étaient d'origine belge. Peu après l'ouverture de l'Usine, HOLDEN avait fait venir trente huit Anglais (soit 2% de la population de CROIX), surtout pour occuper des postes de cadres ou de contremaîtres. Suite à la fermeture de l'Usine de SAINT-DENIS, un autre contingent d'Anglais et d'Écossais vint agrandir l'effectif de CROIX. A aucun moment la Communauté Britannique ne dépassa les 200 (chiffre atteint en 1876, et qui représente 4% de la population de la Ville). La proportion maximale (6%) est atteinte en 1866 (soit 162 personnes).

... qui devint industrielle

L'influence de l'Usine HOLDEN fut perceptible dans l'évolution de la composition professionnelle de la

population de la Ville. De façon directe, l'Usine provoqua un accroissement à la fois absolu et proportionnel du nombre de salariés travaillant dans le secteur industriel, surtout dans la production textile, ce qui eut pour résultat le déclin de la profession d'agriculteur.

De façon indirecte, il faut bien sûr tenir la firme pour responsable de la prolifération de diverses industries annexes, notamment celles du gaz, du cuir, du savon, de la teinturerie, de la sidérurgie, de l'industrie chimique. Chacune de ces industries fournit des produits essentiels à l'Entreprise HOLDEN. Grâce à la présence d'HOLDEN, CROIX devint non seulement plus industrialisée, mais se mua en ville industrielle moderne et complexe.

L'Usine jouait un rôle central dans l'économie de CROIX, et sa stabilité de fonctionnement était essentielle, pour la sécurité économique des habitants. Les origines étrangères de HOLDEN, auraient pu poser des problèmes dans ses rapports avec ses ouvriers, étant donné que la proportion d'ouvriers britanniques était insuffisante pour provoquer une influence xénophobe. Pourtant la famille HOLDEN, en tant qu'employeur, adoptait une attitude typiquement paternaliste, et le nombre de grèves constaté nous laisse croire que HOLDEN avait avec ses employés des rapports qui étaient très tolérants, sinon amicaux.

De bonnes relations sociales.

Même si rien n'indique que les salaires payés par HOLDEN dépassaient ceux d'autres employeurs comparables de la région, c'est toujours lui, ou son neveu Isaac CROTHERS, qui menait personnellement les négociations avec les employés, et les rares mouvements de grève ne faisaient pas long feu.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'effet "multiplicateur" de l'Usine.

Car nombre d'individus, en dehors de ceux qui étaient employés directement par HOLDEN, gagnaient leur vie grâce à son Entreprise.

L'influence de HOLDEN sur la Ville ne se limitait pas à son rôle d'Employeur industriel, bien que beaucoup de ses activités fussent inspirées par l'image de capitaliste philanthrope qu'il aimait cultiver.

Il reste encore dans la ville des monuments qui rappellent l'époque où la famille y résidait, et ses activités principales sont décrites de façon bien précise dans un chapitre intitulé "HOLDEN CITY", dans le livre de Jean PIAT : "CROIX - DIX SIÈCLES D'HISTOIRE".

La famille joua un rôle déterminant dans la construction d'une ligne de chemin de fer pour la ville, ainsi que dans celle de la gare elle-même, aujourd'hui desservie par des trains venant directement de PARIS.

HOLDEN fut également responsable de l'arrivée de l'électricité dans la Ville, et fournit, entre autres, des fonds pour un cimetière anglais.

Une proportion, modeste, des énormes profits qu'il avait réalisés fut offerte de son vivant, à diverses œuvres charitables, et il apporta également une aide à d'autres institutions de la ville telles qu'aux écoles et aux pompiers. Pour commémorer la longue période de résidence de la famille HOLDEN, il existe une rue qui porte le nom d'Isaac HOLDEN.

Comme capitaliste, HOLDEN profita énormément de son exploitation des ressources de la Ville, surtout de la main-d'œuvre, si bien que son influence sur CROIX, au cours de la deuxième partie du 19^e siècle, fut loin d'être entièrement bénéfique. Néanmoins, l'économie de la ville prospéra pendant cette période et continua à prospérer depuis la fermeture de l'Usine et le départ de la famille vers la fin des années 1930.

CROIX qui, avant 1850, n'avait eu qu'une existence de satellite de ROUBAIX, ville textile en voie d'expansion, se transforma, suite à l'arrivée de HOLDEN, en Centre Industriel important et autonome.

Octobre 1986.

Jordan Goodman Katrina Honeyman
University of Essex University of Leeds



Une bonne idée... la "malle aux livres"

"Il faut que les enfants apprennent à lire, à écrire, et à compter !" disait il y a deux ans environ, le ministre de l'Education Nationale.

C'était reconnaître une bien grave lacune.

Cette lacune existe. Ce n'est pas le lieu, ici, d'en rechercher les causes. Mais les fautes sont là. De l'avis des enseignants eux-mêmes, bien placés pour se rendre compte de la réalité, il arrive que des élèves, entrant en 6^e, ne savent pas lire correctement. A douze ans !

A CROIX, sous l'impulsion de M. CARNOIS, Vice-Président de l'Office Culturel, on a décidé de réa-

gir contre ce phénomène inquiétant, et qui, paraît-il, se développe. Or, il n'y a qu'un moyen de lire correctement : c'est de lire de plus en plus. La lecture, c'est comme la marche. Plus on marche, plus c'est facile. Encore faut-il avoir le goût de lire. Il faut donc présenter aux jeunes des livres attrayants, susceptibles de les intéresser, de capter leur attention.

D'où l'idée de la "MALLE AUX LIVRES".

Que signifie cette expression originale ? Il s'agit, tout simplement, d'une "malle" qui contient des livres et qui circule d'école en école. C'est en quelque sorte une bibliothèque itinérante, très adaptée aux besoins des enfants.

Cette petite affaire, bien intéressante, pose beaucoup de questions. Tâchons d'y répondre.

Nombreuses questions

D'où est venue l'idée ? De tous ceux qui se côtoient à l'OFFICE CULTUREL : élus, parents et enseignants. L'un d'entre-eux a suggéré que l'on constitue un "fonds" de livres qui circulerait partout où il y a des jeunes.

Où circule la MALLE AUX LIVRES ? Dans les écoles maternelles, dans les écoles primaires, publi-



Les personnalités découvrant les livres".



Les artisans de la malle aux livres.



Les personnalités attentives aux explications de Madame LAVERGNE.

"PHOTO NORD-ECLAIR".

ques et privées, à la Maison pour Tous, au collège B.-VIAN.

Combien y a-t-il de livres ? 400 environ, que l'on ne trouve pas dans les bibliothèques des Etablissements. Il s'agit, le plus souvent de livres récents, chers, rares et fragiles. Le nombre de ces livres ira en augmentant bien entendu.

En quoi consiste cette MALLE ? Il n'y en a pas une, mais trois. Il s'agit, en fait, de bacs plastiques qui circulent toutes les trois semaines suivant un programme pré-établi ;

Comment les choses ont-elles démarré ?

Par l'intermédiaire de bénévoles de l'OFFICE CULTUREL, des enseignants, des parents.

Réaction intéressante : tout le monde a répondu au questionnaire qui avait été envoyé à toutes les écoles de la ville ;

Comment s'est faite la mise au point concrète ? Une telle opération demande, en fait, beaucoup de travail. Il faut en effet, non seulement, acheter les livres, mais les protéger, les étiqueter, les renforcer.

CONCLUSION ? Un bon équipement, venu d'une bonne idée, fon-

tionnant à la satisfaction générale, grâce au dévouement de citoyens amoureux du bien commun. Les "Officiels", lors de l'inauguration ne s'y sont point trompés. Et c'est avec satisfaction que M. Francis DEBEUNNE, Maire, MM. GUILLEMOT et GOEMINE, inspecteurs d'Académie, ont pu voir le fonctionnement de cette sympathique initiative.

La "MALLE AUX LIVRES" est le résultat d'une œuvre collective. La première réunion d'organisation a eu lieu le 12 MAI 1986, et le départ de l'opération a eu lieu le 8 SEPTEMBRE. A ce jour, l'opération a coûté un peu plus de 13.000 francs, et près de 500 livres ont été achetés. La sélection des livres est effectuée par Mesdames LAVERGNE et LAMBIN.

Le recouvrement des livres est fait par interventions individuelles, par interventions groupées et par des associations de parents d'élèves.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES : Mmes WYFFELS, BLEUSE, LAVERGNE, GRILLET, COLARD, REISDORFFER, Mme LAMBIN et sa mère, Mme GRILLET, institutrice à l'Ecole LA FONTAINE.

INTERVENTIONS GROUPEES : pour les parents d'élèves des écoles ST-VINCENT-DE-PAUL et JEANNE-D'ARC : Mmes BEREZOWSKI et VANDERPLANCKE, M. et Mme ABRAHAM.

Pour les parents d'élèves de l'Ecole SAINT-GABRIEL : M. et Mme PAYEN, CAMBEFORT, M. VANDENDAELE.

Pour les parents d'élèves de l'Ecole JEAN-JAURES : Mme JONCKER.

ASSOCIATIONS INVITEES : ont été invités les responsables des Associations de parents d'élèves : Collège B. VIAN (Mme DA SILVA et M. LEGRAND) - Jeanne-d'Arc (Mme MATON) - Jean-JAURES (Mme JONCKHEERE) - Victor-HUGO (M. VANLAER) - J.-B.-LEBAS (M. LANCRY) - SAINT-VINCENT (M. ABRAHAM) - SAINTE-ANNE (M. REGENT) - J.-ZAY (Mme DA SILVA) - L.-BLUM (Mme VROMAN) - LA FONTAINE (Mme HAFFREINGUE) - SAINT-GABRIEL (Mme PAYEN) - VOLT-AIRE (Mmes BIGO et LEMOINE).

On le voit, les parents d'élèves ont été massivement associés à ce travail et les bons résultats obtenus sont le fruit d'une œuvre collective.



Aménagement du Crechet

Les habitants du quartier du Créchet se souviennent-ils ? A la Croix Blanche se posait un délicat problème de stationnement. Ce problème fut temporairement réglé par la création d'un parking à l'angle de la rue du Créchet et de la rue Jean-Jaurès. On ouvrait ainsi, au public, un terrain communal destiné à construire des logements H.L.M.

Ce n'était donc qu'une solution provisoire, et la question s'est posée de savoir ce qu'il faudrait faire quand le projet de construction de logements serait mis en œuvre.

Afin de trouver une solution, la ville de Croix a fait l'acquisition d'un ensemble immobilier vétuste, qu'elle a fait raser.

De même, à proximité du foyer du Créchet, se trouvait un énorme château d'eau, qui n'était plus en service. Mais ce château d'eau appartenait à la Communauté Urbaine. Des négociations ont été engagées avec la C.U.D.L. pour le raser. L'accord a été obtenu. On aura une idée de l'importance de cet ensemble lorsque l'on saura que la ville a dû

dépenser 150.000 F pour procéder à sa démolition.

La destruction du château d'eau et de l'immeuble vétuste ont permis de libérer des terrains qui ont été utilisés pour la création d'un parking, qui rend de grands services à la population, dans ce quartier particulièrement animé et commerçant. Il en est résulté une incontestable amélioration de l'environnement, que nul ne peut contester.



Les nouveaux immeubles sortant de terre.

LA BIBLIOTHEQUE DE ROUBAIX : CONDITIONS SPECIALES POUR LES CROISIENS

Dans le cadre de son action en faveur de la lecture, la Municipalité est heureuse d'annoncer aux Croisiennes et aux Croisiens qu'à partir du 1^{er} janvier 1987 elle prendra à sa charge 50% de leurs droits d'inscription à la Bibliothèque de Roubaix.



Un "local de quartier" pour la Mackellerie

C'est fait. Un accord a été conclu, le 2 octobre dernier, entre M. Francis DEBEUNNE, et M. Emmanuel DOZIER. Le premier, au nom de la mairie de Croix, le second, au nom de l'association "Sport et Loisirs" de la Mackellerie.

De quoi s'agit-il ? De la mise à la disposition de l'Association d'un équipement Portakabin.

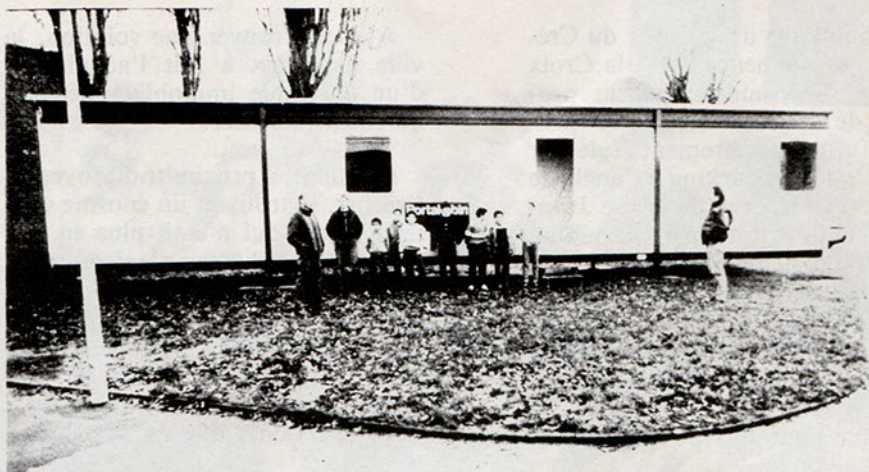
Cet équipement a toutes les apparences extérieures d'un "mobil-home", ou d'une grande caravane. Il se comporte, en fait, d'une grande salle, d'une salle d'eau, d'une salle moyenne et d'un petit bureau. Le tout doit faire aux environs de 50 m².

Ce "local de quartier" installé à l'angle de la rue Augustin-Telliez, servira de salle de réunion, de jeux, de rencontre.

L'Association en disposera tous les jours de la semaine. Elle affectera d'autres plages horaires à d'autres utilisateurs potentiels (association de jeunes, associations sportives ou culturelles).

La ville met l'équipement Portakabin à la disposition de l'Association. Elle a pris à sa charge les raccordements nécessaires pour l'alimentation en eau et en électricité. Mais elle a laissé la gestion, l'entretien de l'équipement à la charge de l'Association. Il est convenu que les locaux et les abords immédiats devront être maintenus en parfait état de propreté.

Bref, la ville de Croix a fait confiance à l'Association. L'équipement qu'elle a acheté - et qui servait de "modèle" - est en parfait état. Les frais engagés sont de l'ordre de 200.000 F. Il appartient à l'Association de prouver qu'elle est digne de la confiance qui lui a été faite.



Façade extérieure du Local de Quartier.



Les Jeunes du Quartier au cours d'une partie de ping-pong.



De gauche à droite : M. CARLIER, Mme CROMBEZ, M. KREEL, Responsables de l'Association qui gère le local de quartier.

Rénovation des Trottoirs et des Impasses



Les habitants de la Métropole ne le savent pas toujours. Et il en est sans doute de même des Croisiens. Depuis que la Communauté Urbaine de Lille (C.U.D.L.) a été créée, c'est elle qui est compétente pour tout ce qui concerne la voirie, et, en particulier, les trottoirs.

Les crédits de la Communauté Urbaine sont limités. La part qu'elle a attribuée à la ville de Croix a paru insuffisante à la Municipalité qui a donc décidé de faire un effort complémentaire, afin que les trottoirs de la Ville soient plus rapidement rénovés.

Mais les Municipalités ne font pas toujours ce qu'elles veulent. La Préfecture a fait remarquer que la Com-

munauté était seule compétente pour s'occuper des trottoirs. La ville de Croix a donc dû renoncer à son projet initial. Mais elle a décidé d'employer l'argent devenu disponible à la rénovation des impasses privées, délaissées depuis des dizaines d'années, et devenues très désagréables pour les riverains.

C'est ainsi que des travaux de voirie ont été engagés dans l'Impasse Mouton, en liaison avec la ville de Roubaix, puisqu'il s'agit d'une Impasse "mitoyenne".

Il en a été de même pour l'Impasse Montaigne, rue des Ogiers, pour l'Impasse Delsalle, rue Courbet, et pour l'accès et le parking de l'école La Fontaine (où les

travaux sont en cours) rue Verte, Carrière-Leuridant.

On a profité de la réfection de la voirie pour construire un réseau d'égoûts, qui a permis aux riverains d'installer le tout à l'égoût, et d'améliorer ainsi, sensiblement, le confort de leurs demeures.

Une participation du centre d'amélioration des logements (C.A.L. - P.A.C.T.), a été demandée, et obtenue, pour la réalisation de ces travaux.

Ainsi ont été transformés, dans les conditions les meilleures qui soient, des îlots qui ont été délaissés pendant des dizaines d'années, et la Municipalité entend poursuivre son effort durant les prochaines années.



Les nouveaux trottoirs de la rue J.-Guesde.



Restauration de l'Eglise Saint-Pierre et acquisition du Foyer

Il faut dire les choses comme elles sont : l'église Saint-Pierre et le foyer Saint-Pierre font partie du patrimoine et du passé de Croix. Mais ce ne sont pas les immeubles les plus modernes, et ils ne sont pas propriété de la Commune.

Des travaux urgents s'imposaient à l'église Saint-Pierre. La municipalité a décidé d'accorder une subvention de 150.000 F pour la réfection de cette Eglise, et cet effort financier devrait se poursuivre durant les prochaines années.

En même temps, la Ville a acheté le Foyer Saint-Pierre, l'ancienne salle des Alpines, l'ancien Cinéma, au prix fixé par les domaines, soit 650.000 F. Il faut noter que ces bâtiments sont entourés d'un terrain d'environ 4.500 mètres carrés.

L'évêché, compte-tenu de la subvention et du prix de vente du Foyer Saint-Pierre, dispose ainsi de moyens financiers pour effectuer la réfection de la toiture. Celle-ci coûtera aux environs de 800.000 F, les travaux ont été commencés en septembre et seront prochainement achevés.

Par la suite, le Foyer Saint-Pierre, qui est particulièrement vétuste, sera rasé. Cette opération permettra la réalisation d'un espace vert et la création d'une salle polyvalente au bénéfice des habitants du quartier.



Enquêtes Loisirs jeunes

Depuis 1983, la Municipalité de Croix m'a confié la responsabilité des Affaires Economiques et plus particulièrement de la Permanence d'Accueil, d'Information et d'orientation.

Si la recherche d'emploi reste la préoccupation majeure des jeunes, à laquelle répond la Permanence d'Accueil, bien souvent apparaissent des difficultés quant à l'insertion sociale.

Or, les jeunes ont trop rarement la parole. C'est la raison pour laquelle, j'ai demandé à la Permanence d'Accueil d'organiser une enquête sur leurs loisirs. Les résultats de

cette enquête nous permettront de mieux connaître leurs pratiques sportives et culturelles et de cerner leurs attentes.

Le questionnaire sera adressé directement aux 400 jeunes inscrits à la P.A.I.O.

La ville de Croix remettra une "Carte-Jeunes" à 10 jeunes tirés au sort parmi ceux qui auront répondu.

Je compte vivement sur la participation de chacun, et réaffirme mon soutien face aux problèmes rencontrés par les jeunes sans emploi.

A. HIBON,
Conseiller délégué.

Vivre à Croix

Directeur de la publication .
F. Debeunne.

Imprimerie Sénécaut S.A.



CARTE JEUNES

N°

VALIDITÉ

NOM

ADRESSE



A propos des Handicapés "Vivre ensemble, c'est possible au travail - en ville - dans les loisirs"



La prochaine fois
dites-moi
bonjour.

VIVRE ENSEMBLE,
C'EST SIMPLE
COMME BONJOUR.

aide aux personnes handicapées mentales

LES PAPILLONS BLANCS

Tel est le thème de la campagne d'information et d'affichage que lance à travers la région l'Union des parents d'enfants inadaptés regroupant les Associations des Papillons Blancs.

Cette campagne est le résultat d'un long travail de réflexion, de mise en commun des préoccupations au terme duquel les parents d'élèves inadaptés mentaux se sont rendus compte que leur enfant, devenu adulte, est méconnu.

Les personnes handicapées mentales ne doivent pas être exclues de la société : la communication dont elles sentent le besoin peut paraître difficile et pourtant, comme tout le monde, elles disent "bonjour" le matin quand elles croisent une personne de leur connaissance.

Alors, pourquoi ne pas répondre à leur bonjour ?

Sous l'impulsion des Associations de parents, une évolution importante a permis aux personnes handicapées mentales de surmonter les difficultés de la vie quotidienne par

l'éducation, le travail, l'habitat, les loisirs, ce qui constitue à la fois une insertion sociale et professionnelle.

Gommèr le handicap, le nier serait une "escroquerie intellectuelle". Il faut avoir conscience des limites de la personne handicapée mais également de ses possibilités.

Il faut découvrir que leur différence est faite de "plein de possibles" et qu'un geste leur permettrait d'échapper aux processus d'isolement, d'exclusion.

Accepter de regarder, de connaître... cela commence par un regard... un geste... dites-lui "Bonjour" !!!

Notre Municipalité, très sensible aux problèmes des handicapés, puisque je suis moi-même chargé de suivre leurs problèmes, s'associe pleinement à cette campagne de sensibilisation en souhaitant qu'elle ait un succès réel et durable auprès de tous les Croisiens.

J. BLOUET
Adjoint au Maire

Délivrance des cartes nationales et des passeports

Durant la période estivale le nombre des demandeurs de cartes nationales d'identité et passeports a considérablement augmenté.

Ces personnes ont créé de nombreuses difficultés tant à la Mairie qu'à la Préfecture car elles souhaitent toutes obtenir leur documents dans les délais les meilleurs.

Il est rappelé que la confection des cartes nationales d'identité et des passeports selon la procédure d'urgence n'est possible que pour des motifs légitimes :

- perte ou vol du document en cours de validité,
- voyage professionnel,
- maladie ou décès d'un membre de la famille à l'étranger.

La procédure d'urgence n'est donc pas applicable dans n'importe quel cas et ne peut être mise en œuvre en faveur de demandeurs qui, par **légèreté ou par négligence**, auraient omis de faire renouveler en temps utile leurs documents, ce qui, par ailleurs, pénaliserait les personnes qui présentent leurs demandes dans le cadre de la procédure normale.

Dès à présent, vérifiez donc la durée de validité de votre C.N.I. ou de votre passeport, afin de faire renouveler ce titre avant qu'il ne soit périmé.



Jean-Yves FOURMEAU : le Saxophone dans tout son éclat



Né à Roubaix, Jean-Yves FOURMEAU débute ses études musicales à CROIX puis à ROUBAIX.

Il poursuit au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (C.N.S.M.) dans la classe de D. DEFFAYET où il obtient un 1^{er} prix à l'unanimité, 1^{er} nommé, en 1977.

Il forme ensuite un duo avec le pianiste Dominique MY. Cet ensemble sera le premier du genre à être admis en 3^e cycle de musique de chambre au C.N.S.M. de Paris.

Durant cette période, il collectionne les prix et les titres. Citons en quelques-uns :

- lauréat de la fondation Cziffra
- lauréat de la fondation de France
- prix spécial du Secrétaire d'Etat à la Culture
- prix international au concours de Gap
- 1^{er} prix du royaume de la musique
- soliste à Radio France
- prix Européen des Jeunesses Musicales.

Titulaire d'un certificat d'aptitude, il enseigne au Conservatoire de Cergy-Pontoise ; parallèlement à cette carrière de professeur, J.-Y. FOURMEAU donne de très nombreux concerts.

Tout d'abord en soliste, et notamment dans la région, J.-Y. FOURMEAU jouera en effet avec l'Orchestre National de Lille du 7 au 16 mai prochain.

Il donne également de nombreux concerts au sein de divers orchestres nationaux dans différents pays et sous la direction des plus grands chefs. L. BERNSTEIN, L. MAZEEL, S. OZAWA., N. MARINER, P. BOULEZ. J.-C. CASEDESUS.

Pour terminer, on ne peut oublier la musique de chambre. Fondateur du quatuor qui porte son nom avec

Pierric LEMAN, Guy DEMARLE, Joël BATEAU, cet ensemble fait une brillante carrière internationale et travaille depuis mai 1986 en étroite collaboration avec Yamaha Musique France.

Comme vous pouvez le constater, J.-Y. FOURMEAU fait partie de cette jeune génération de musiciens qui lutte avec ferveur pour porter haut les couleurs de leur instrument, et il est l'un des meilleurs ambassadeurs de l'Ecole Française du Saxophone.

Ne manquez pas le concert que donnera J.-Y. FOURMEAU avec le jeune orchestre sympathique de Douai, placé sous la direction de J. DOISE, le vendredi 13 février 1987 à 20 h 30 en la salle G. Dedecker boulevard Zola à CROIX (entrée 40,00 F).

A l'initiative des Municipalités de Croix et Wasquehal

LE JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE DOUAI

Région Nord - Pas-de-Calais

sous la Direction de J. DOISE avec le concours du

Soliste **J.-Y. FOURMEAU**, Saxophoniste

vous propose

La deuxième Symphonie pour cordes de A. Honegger
Le Concerto pour Saxophone et Orchestre de A. Glazounov
La Sérénade pour cordes de P.-I. Tchaïkowsky

le vendredi 13 février 1987 à 20 h 30

Salle G. Dedecker

Prix des places : 40,00 F

Entrée gratuite pour les enfants scolarisés à Croix ou à Wasquehal.

Réservation : Hôtel de Ville de Croix, 187, rue J.-Jaurès, 1^{er} étage, guichet N° 2
(Tél. 20.70.87.94)

A partir du : 19.01.1987

La Mairie est fermée le mercredi toute la journée ainsi que le samedi après-midi.

En l'honneur d'André MISSANT un événement culturel, en février



A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du Peintre André MISSANT, une exposition d'œuvres de l'artiste se tiendra dans la Salle des Fêtes de la ville de Croix du 7 au 15 février 1987.

Croisien d'origine, puisque né à Croix le 29 août 1908, A. MISSANT a consacré toute sa vie à l'expression et à la recherche de l'art plastique sous toutes ses formes (peinture, sculpture, sanguine, pastel, dessins, fusains, etc., etc.).

Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Roubaix, où il obtint tous les prix, MISSANT n'a pas exposé beaucoup de son vivant. Quelques apparitions dans des galeries roubaisiennes aujourd'hui disparues, des participations très ponctuelles à des salons français (Musée Galliera en 1944 — Salon des Provinces françaises — Exposition d'Art Sacré à Lille en 1947 — Sociétés des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing — Société des Artistes Roubaisiens).

P ar contre, son œuvre considérable et multiforme a fait, et fait toujours, le bonheur des collectionneurs privés en France et à l'Etranger où elle est maintenant dispersée.

L'Hôtel de Ville de Croix possède dans l'un de ses salons, un portrait de BEETHOVEN réalisé par MISSANT.

C'est d'ailleurs en majeure partie grâce à ces propriétaires que l'exposition du dixième anniversaire de sa mort peut aujourd'hui être réalisée.

Détenteur du prix Conté, du grand prix WERTS, un de ses dessins admis à la Bibliothèque Nationale, MISSANT fut apprécié aussi



bien à Paris que dans le Midi de la France où il décrocha le premier prix à l'exposition d'Arles en 1952.

Il est difficile de parler de style lorsqu'il s'agit de MISSANT : aussi heureux dans l'imaginaire que dans le figuratif le plus classique. Il a pratiqué tous les genres, du portrait au paysage fictif en passant par les thèmes religieux les plus graves : une descente de Croix monumentale orne d'ailleurs l'intérieur de l'Eglise Saint-Martin de Roubaix, où il faut absolument aller un jour l'admirer. Mais tous les Croisiens... et les autres sont bien entendu invités à venir à la découverte ou à la redécouverte d'un artiste dont on peut dire, sans excès, qu'il fut un des plus grands peintres français contemporains.

Tous ceux qui souhaiteraient œuvrer en ce sens peuvent adhérer à l'Association des Amis d'André MISSANT, 51, bd Gambetta - 59200 Tourcoing - tél. 20.24.65.78.

La Chorale "Chantons ensemble" a bien démarré

An de Grâce 1986. Oyez, Oyez, bonnes gens de la Seigneurie de Croix. Une nouvelle chorale créée par Monsieur Henri AUBRIT en novembre 1985, avec l'aide de son épouse, a pris son autonomie. Elle devient Association à part entière. C'est la chorale "CHANTONS ENSEMBLE".

Quelques retraités et pré-retraités se sont pris en mains. Au début, dans le cadre du Club "J 3"... 6 choristes. A ce jour, ils sont 35. Tout cela est devenu structuré grâce aux efforts de tous, à une optimiste persévérance et à un climat de profonde et réelle amitié. Au sein de cette association, pas de "Paternalisme" pas de "Mentalité d'Assistés".

La présidente, Madame AUBRIT, a été élue avec tout le bureau :

- Marcel DELNATTE - Archiviste
- M. DOUCHANT - Vice-Trésorier
- Mlle DUVIVIER - Secrétaire
- M. Michel EMERY - Trésorier
- M. François GILLENS - Vice-Président
- Mme LEFEBVRE - Préposée Public-Relations
- M. VANDELDE - Accompagnateur, au cours de la première Assemblée Générale le mardi 2 septembre 1986.

La chorale est "Opérationnelle".

Son but : chanter (bien) ensemble en essayant de partager cette joie avec les autres.

La Ville de Croix, en collaboration avec l'Association
des amis

d'ANDRE MISSANT

organisera une exposition des œuvres
de cet Artiste Croisien
en la Salle G.-Dedecker

du Samedi 7 au Dimanche 15 février 1987

Entrée gratuite.



Les Donneurs de Sang Bénévoles de CROIX proposent... 1987, ANNEE DE L'ENTRAIDE - Un beau geste par jour ! -

Avant tout, permettez-nous, chers amis Croisiennes et Croisiens, de vous souhaiter - pour vous et les vôtres - une année 1987 la plus heureuse possible, ce qui suppose évidemment en priorité une bonne santé.

... Mais, au fait, ce fameux bonheur (mot figurant dans bien des chansons derrière le mot "Amour"), comment l'obtenir ; et bien, il ne faut pas chercher des choses compliquées, **on le trouve dans la recherche du bonheur des autres**. C'est ce qui a incité les Donneurs de sang bénévoles de Croix, par la voix de leur comité, à faire de 1987 une ANNEE DE L'ENTRAIDE.

En quoi cela va-t-il consister ? Le sous-titre vous donne la réponse : **A ACCOMPLIR UN BEAU GESTE PAR JOUR** (un peu l'équivalent de la "B.A." des Scouts !).

Quel beau geste, direz-vous peut-être ? Les occasions sont loin de manquer : il y aura tantôt une personne âgée et/ou handicapée que l'on aidera à traverser une chaussée ou monter un escalier, tantôt un service (petit ou grand) que l'on rendra à des voisins - à plus forte raison à des parents -, tantôt une visite que l'on fera à une personne hospitalisée, tantôt... un simple sourire - ah ! la magie du sourire !... - que l'on adressera à une personne (tant mieux s'il est accompagné le cas échéant d'une "offre de services"), tantôt la recherche d'une aide à apporter à un jeune en difficulté, tantôt... bien entendu, la participa-

tion au Don du sang (n'est-ce pas le plus beau geste d'entraide qui soit ?).

A CROIX, nous sommes près de 20.000 habitants ; il ne paraît pas déraisonnable d'estimer à **100 par jour** - au minimum - le nombre de beaux gestes (petits et grands) susceptibles d'être accomplis, ce qui nous ferait parvenir au 31 décembre 1987 à un total de **36.500 BEAUX GESTES** ! Cela peut paraître astronomique, voire... insensé, mais les donateurs de sang de CROIX relèvent le défi !

"Vivre **MIEUX** à Croix" en 1987, grâce à vous, **CELA DOIT ÊTRE POSSIBLE**.

ATTENTION... nous envisageons de porter cette opération à la connaissance du grand public (nous voulons dire par là "hors des murs" de notre ville), **MAIS** nous ne pourrions le faire qu'à la condition de recevoir un nombre suffisant de "Bulletins d'engagements" au modèle ci-dessous que vous aurez l'amabilité de remplir et de faire parvenir **DE SUITE** à : M. André WATTEEL, 5/3, allée Gustave-Nadaud, 59170 Croix. Dans le prochain numéro de "Vivre à Croix", nous vous donnerons connaissance des résultats obtenus et de la suite apportée à cette opération.

D'ici-là, ne manquez pas de noter les gestes d'entraide que vous allez accomplir et ceux dont vous serez les témoins. Merci ! A tous... "**BONNE ANNEE DE L'ENTRAIDE**" !

La F.N.A.T. A votre service

Afin de garantir et d'affirmer votre solidarité avec tous les accidentés et handicapés du travail, venez pour être tenu au courant de l'action inlassable que mène notre Fédération auprès des Pouvoirs Publics et des partenaires sociaux, pour défendre vos droits et éviter qu'ils ne soient remis en cause dans cette période de rigueur que nous traversons.

Nous avons besoin de votre soutien, nous qui travaillons en votre nom, car nous aussi nous avons été malades, accidentés, handicapés, et c'est bien là, ce qui fait la force et la richesse de la Fédération, de ses groupements, de ses sections. Lorsque nous nous adressons aux partenaires et organismes sociaux, ils savent que nous parlons d'expérience : la nôtre, la vôtre.

Nous avons besoin les uns des autres.

C'EST CELA LA SOLIDARITE.
MUTILES DU TRAVAIL DE CROIX - WASQUEHAL
CENTRE CULTUREL : 68, rue Jules-Guesde.
Permanences : les 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 18 à 19 heures.

Permanences de la Bibliothèque pour tous

LA BIBLIOTHEQUE
POUR TOUS
8, rue de la Fonderie
(face au marché)
est ouverte :

Le mardi de : 17 h à 19 h
Le mercredi de : 10 h à 12 h -
14 h 30 - 18 h
Le vendredi de : 10 h à 12 h
Le samedi de : 10 h à 12 h
Le dimanche de : 10 h 30 à 12 h

Une grande variété de livres vous sont proposés pour adultes, jeunes et enfants.

Un accueil sympathique et avisé vous est réservé.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

(à retourner à l'adresse ci-dessus s.v.p.)

Je soussigné (Nom, prénom, adresse)

- facultatif -

m'engage à participer à l'opération "1987 - ANNEE DE L'ENTRAIDE" en accomplissant UN BEAU GESTE PAR JOUR (au minimum).

Signature :

Club des Anciens du Football de Croix : ça marche !



“La Société qui se veut toujours dynamique et à l’avant-garde auprès de ses membres, s’avère satisfaite de l’année 1986, qui fut fertile en événements.

Une petite rétrospective de ceux-ci

En mai : sous le soleil printanier un petit voyage en autocar fut organisé “Au Fleuri” dans l’Avesnois, qui laissa un excellent souvenir, à tous.

En septembre : le buffet campagnard dansant à la salle des fêtes, resserra les liens entre tous.

En décembre : notre traditionnel et superbe colis de Noël.

Fin d’année 1986 : pour clôturer le tout l’élection d’un nouveau Comité.

D’autres projets sont déjà élaborés pour 1987.

Bravo pour la collaboration et le soutien de tous les Membres actifs et présents en formant le souhait de grossir encore les rangs par de nouvelles adhésions au sein du groupe en 1987. Nos réunions mensuelles ont toujours lieu le 1^{er} samedi du mois à 17 h 30 au siège “café le Corona”9, rue du Professeur-Perrin, Croix.



Sous le soleil du “Fleuri”.



Foyer Saint-Pierre Basket Tournoi Les Alpains

Le challenge Cadets commémorant la société Les Alpains s'est déroulé le dimanche 14 septembre. Pour la treizième édition, il n'a pas failli à la tradition en fournissant un superbe vainqueur. Le B.C. Douai a rejoint au palmarès l'A.S. Denain, l'A.S. Kain, la jeune garde de Tourcoing l'A.S. Ronchin et d'autres vainqueurs prestigieux.

Avec son centre de formation dirigé par M. LECERF (ex-Nationale I à Denain), Douai ne pouvait cette année être battu. Avec ses joueurs venus d'horizons divers, il évoluait un ton au-dessus des autres équipes en présence. Le mérite des jeunes Croisiens du Foyer Saint-Pierre (toute première année dans la catégorie) n'en est que plus grand d'avoir atteint la finale, ce qui n'était pas arrivé au club organisateur depuis la première édition.

Face à l'OGRE douaisien, les Croisiens furent bien sûr largement dominés en finale, mais, par leur volonté de ne jamais baisser les bras, ils contribuèrent à rendre le match spectaculaire et attrayant jusqu'au bout.

Derrière, l'Olympique Croisien prenait la troisième place face à des Calaisiens un peu décevants pour leur première participation, alors que le Wattrelos B.C. disposait de la courageuse équipe du B.C. Steenwerck pour l'attribution de la cinquième place. Outre le challenge remis au B.C. Douai pour un an, chaque équipe participante se vit remettre une coupe à titre définitif.

Tournoi de Noël

Comme chaque année, ce sera l'occasion de faire la fête du Basket au début des vacances scolaires pour les fêtes de fin d'année.

Deux tournois seront organisés :

Samedi 20 décembre : pour les benjamines de 15 h à 18 h 30.

Dimanche 21 décembre : pour les benjamins de 9 h à 12 h 30.

Ils présenteront six rencontres amicales chacun avec un classement final formule championnat.

L'entrée est gratuite et nous espérons que le public sera nombreux pour encourager les plus jeunes, tant parmi les parents que parmi les amateurs de basket.

Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France Valenciennes

La société informe tous les amateurs de jardinage que ses délégués locaux, Madame BOREMAN, 307, rue des Ogiers à CROIX et M. PETIT, 6, rue de la Paix à WASQUEHAL se tiennent à leur disposition pour tous renseignements et inscription.

Une Equipe connue et Reconnue !... Les Secouristes

Présents à chaque manifestation importante dans notre ville, les Secouristes des Equipes de Secours de la PROTECTION CIVILE de WASQUEHAL, VILLENEUVE-D'ASCQ, CROIX, assurent des postes de secours pour apporter les premiers soins en cas de besoins.

Leur action bénévole ne s'arrête pas là...

En effet, outre cette disponibilité permanente, les secouristes assurent l'information auprès des Ecoles par exemple, et la formation pour obtenir le diplôme de secouriste délivré par le Ministre de l'Intérieur.

Compétents et dévoués, les secouristes mènent une action exemplaire au sein de notre commune. Une action qui nécessite beaucoup de rigueur et d'exigence pour une noble cause.

Renseignements :

Président M. CYR de REVIERE
E.S.P.C. 5, rue Delerue, 59290
Wasquehal. Tél. 20.98.17.56





Belle activité de l'Amicale des Médailles du travail

L'amicale des Médailleurs du travail a été fondée en 1927, Florent VAN-DEWALLE étant son président. Elle aura donc l'année prochaine 60 ans. Son but est de réunir en une amicale tous les titulaires de la Médaille d'Honneur du travail, d'aider ses membres par tous moyens à sa disposition.

Un exemple : depuis plusieurs années M. VANPUYMBROUCK, par ses compétences, donne des conseils pour les déclarations de revenus de ses adhérents.

Forte de 350 adhérents, elle représente peu de membres par rapport au nombre de médaillés, et pourtant le montant de la cotisation est bien faible. Depuis quelque temps, le Comité d'Honneur avec à sa tête son Président M. André HUE et son Vice-Président M. Jean-Bernard WYFFELS appuyés par le comité actif voudraient donner à son amicale d'autres activités.

C'est ainsi que, comme il avait été promis lors de l'Assemblée Générale, une promenade en bateau a été réalisée fin septembre au départ de Wasquehal. Les absents ont eu tort car ce fut une journée réussie. Tout le monde était sur le pont l'après-midi sous un soleil radieux.

Le 26 octobre le banquet eut lieu à Leers-Nord (Belgique) dans la très belle salle de Taverne française. Ce fût un régal et tous les convives sont rentrés à Croix heureux d'avoir passé une belle journée. Une visite d'usine est prévue pour le printemps prochain.

Par ailleurs, un dossier adressé à M. Michel DELEBARRE alors Ministre du travail de l'époque, pour lui signaler les divergences qui existaient entre les décrets parus au Journal Officiel et l'application de ces derniers par les services de la Préfecture du Nord a permis de revoir les dossiers présentés et les directives données offrent la possibilité maintenant aux médaillés de faire leur demande quelle que soit la date d'arrêt de leur activité. Voilà entr'autre une intervention qui appartient à l'amicale dans l'intérêt de tous, adhérent ou non. A ce sujet je voudrais remercier les services du secrétariat de la Mairie qui m'ont communiqué toutes les pièces officielles me permettant d'effectuer cette intervention.

Venez-nous rejoindre. Pour tous renseignements voyez son président M. E. WATTEAU - 31, rue de Tourcoing à Croix. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.

Révision des listes électorales

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale, ou qui ont changé de résidence, doivent demander leur inscription.

Sont également concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 1987.

Les demandes d'inscription seront reçues à la mairie, 1^{er} étage, guichet 3, **jusqu'au 31 décembre 1986.**

Se munir d'une pièce d'identité (livret de famille, carte nationale d'identité...)

LES PERSONNES QUI N'AURONS PAS SOLLICITE LEUR INSCRIPTION AVANT CETTE DATE NE POURRONT PAS PRENDRE PART AUX ELECTIONS SUSCEPTIBLES DE SE DEROULER DANS LE COURANT DE L'ANNEE 1987.

L'Allocation Logement Sociale

Les personnes âgées peuvent-elles aussi avoir droit à une allocation logement ?

Oui, l'allocation logement sociale concerne :

- les personnes âgées d'au moins 65 ans,
- les personnes qui ont au moins 60 ans et qui sont :
 - reconnues inaptes au travail,
 - bénéficiaires d'une pension vieillesse à taux plein, liquidée par anticipation au titre d'ancien combattant ou prisonnier de guerre.

L'allocation logement sociale s'adresse aussi aux personnes dites "Infirmes" lorsqu'elles sont :

- bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés,
- titulaires d'une pension d'invalidité du 2^e ou 3^e catégorie, ou d'une pension de veuve invalide.
- titulaires d'une rente accident de travail, invalide de guerre, etc... (se renseigner à la C.A.F.)

Il faut bien sûr payer un loyer et ne pas avoir des pensions trop élevées. Donnons un exemple : un ménage dont les deux conjoints ont plus de 65 ans, qui touchait en 1984 12.000 F de pensions par trimestre et payait 300 F de loyer en janvier 1985, a droit à une allocation logement de 218 F par mois. Si son loyer était de 600 F, il a droit à une allocation logement de 440 F. Enfin, si ce ménage habite un logement-foyer, il a droit à 619 F d'allocation logement.

Faut-il avoir aussi un W.C. à clapet ? NON, il n'y a pas de conditions de salubrité à respecter comme pour l'allocation logement familiale. La surface du logement ? il faut 9 mètres carrés pour une personne seule et 16 mètres carrés pour un ménage.

N'avez-vous pas un parent, un ami, un voisin qui peut toucher cette allocation logement ? Parlez-en avec lui.



Confédération Syndicale du Cadre de Vie

Convention Pauvreté Précarité

L'an dernier, une convention a été signée entre E.D.F./G.D.F. et l'Etat en vue de prendre en charge les factures de chauffage pour les familles en détresse pour la période allant du 15 novembre au 31 mars. Cette convention est renouvelée cette année et accordée par le biais du bureau d'Aide Sociale suivant des conditions bien précises.

Réhabilitation rue St-Jacques

Ouf... les travaux sont enfin commencés... mais depuis trois ans, il a fallu s'accrocher pour en arriver là. Que d'interventions, de démarches, pour obtenir des rencontres avec les habitants du quartier ! Eux-mêmes n'y croyaient plus à force de promesses et d'espairs déçus !... Et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, deux de nos proposi-

Fête familiale des Amis des Jardins le 27 janvier

La grande fête familiale des Amis des Jardins aura lieu le dimanche 25 janvier, en la salle des fêtes rue Victor-Hugo à WASQUEHAL. En voici le programme :

- A 10 heures ouverture de la buvette.

- A 14 heures très précises, Assemblée Générale, avec les rapports du secrétaire, du trésorier et du commissaire aux comptes.

A l'issue de l'Assemblée Générale, tombola gratuite entre tous les membres présents et à jour de leur cotisation.

- A 15 heures très précises - FRACKIE présentera un sensationnel spectacle de variétés avec l'orchestre de renommée internationale CARRE D'AS - CHARLY jongleur sur boule - ROSSIGNOL le roi de l'évasion - FRANCKIE l'artiste aux multiples talents et ses chansons pour tous âges - DON SCOTT International Show Magie illusion - PAULE ET JEREMY ou les mésaventures d'une marionnette grandeur nature - les clowns internationaux GILMANO et VINCETTI - la célèbre troupe CSARDAS, ses chants, danses et Ballets hongrois.

Au premier entracte, remise d'un magnifique colis aux anciens de plus de 65 ans inscrits en temps utile. Il est prudent que ceux-ci se munissent d'un sac à provisions. A noter que les anciens ne pouvant se déplacer l'après-midi, une distribution aura lieu de 10 à 12 heures. Aucun colis ne sera remis après la fête.

Au deuxième entracte, remise d'un colis aux enfants de moins de 12 ans inscrits en temps utile.

A la fin du spectacle, remise des 2.000 lots des enveloppes surprises qui seront vendues dans la salle.

Devant l'importance du programme, il est demandé aux sociétaires sympathisants et invités de respecter les horaires, car il est à pré-



*Les habitants de la rue St-Jacques
devant les maisons en cours de rénovation.*

L'expérience de l'année dernière laisse apparaître que peu de personnes étaient informées de l'existence de cette convention, c'est pourquoi, dès le mois d'octobre 1986 la C.S.C.V. a interpellé le Bureau d'Aide Sociale chargé de l'application de cette convention par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, qui en est le président, pour savoir ce qui serait mis en place en 1987 pour que les personnes concernées soient tenues au courant. Celui-ci a répondu, nous promettant de nous tenir informés des décisions du Conseil d'Administration.

tions ont même été acceptées par le CAL/PACT : création d'un poste de permanent, porte-paroles des habitants auprès du CAL ; occupation des maisons vides par les locataires pendant la durée des travaux.

La C.S.C.V. reste présente sur le terrain pour que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Permanences : 1^{er} jeudi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel de Croix - 68, rue J.-Guesde.



voir une fois de plus que la salle sera trop petite, l'entrée étant gratuite.

Toutes les personnes pouvant aider cette société dans son œuvre philanthropique peuvent adresser

leurs dons au C.C.P. de la société : 3119 - 84 H à Lille, en espèces ou en nature chez tous les membres du comité ou chez le président, M. Armand PETIT 6, rue de la Paix à WASQUEHAL.

s'allient la bonne chère, la gaîté et la franche camaraderie.

On se promet tous de revivre dans d'aussi bonnes conditions l'Armistice 1987.

Nous devons un grand Merci à la Municipalité de Croix pour l'aide apportée à magnifier ce jour anniversaire.

Très belle Assemblée des Anciens Combattants

C'est dans la Salle du Créchet, devant 90 sociétaires, que s'est tenue le samedi 8 novembre, notre Assemblée Générale Annuelle.

Le Président André VANDEN BOGAERDE remercie les présents, en particulier Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, ainsi que le Président d'arrondissement Jean PERROTT et le Trésorier René DELATTRE.

Appel est fait des quinze Camarades disparus ces douze derniers mois. Un instant de recueillement est observé à leur mémoire.

Après l'énoncé des différentes activités qui illustrèrent l'année 86, le Comité directeur se trouve intégralement reconduit :

Président : André VANDEN BOGAERDE,

Trésorier : Maurice PIELS,

Secrétaire : Serge LEDOUX,

Mutuelle décès : Henri DEVENDEVILLE,

Membres polyvalents :

- Charles COENE,

- Claude MORTIER,

- Jacques VANCOILLIE,

- Francis TREGOUET,

- Georges DEBACKER.

Le Président lance un appel pour que d'autres bonnes volontés viennent se joindre aux Camarades bien dévoués mais qui parfois et bien malgré eux se trouvent indisponibles pour maladie ou autres.

Il rappelle que nous ressentons toujours durement la disparition de notre grand Camarade Jean LOGIE dont les services rendus ne sont pas près d'être oubliés.

La parole est donnée au trésorier Maurice PIELS pour le rapport et l'approbation de l'exercice financier

86 paraphé par le Commissaire aux Comptes Germain CHARLES.

Le Maire, dans son allocution, souhaite ensuite que les A.C.P.G.-C.A.T.M. maintiennent leur action sociale en faveur des plus déshérités d'entre-nous. Le Président d'arrondissement Jean PERROTT parle des problèmes non encore résolus, notamment des droits restant en suspens dans le rattrapage des points de pensions, d'où la nécessité de rester unis et vigilants pour être entendus.

Signalons le départ, pour raison de santé, du Président départemental, René DINDELEUX, dont les grandes responsabilités se trouvent à présent confiées à M. Paul VASSEUR de Douai.

Le prochain congrès départemental aura lieu en juin 87 à Hem.

Le trésorier d'arrondissement René DELATTRE fait le point pour le secteur demandant un gros effort de tous pour rassembler les C.A.T.M. qui semblent ne pas être motivés encore pour assurer une relève.

Une tombola largement dotée par des Entreprises et Commerçants locaux, que nous remercions vivement, termine la réunion.

Le 11 novembre, l'Armistice de 14-18 fut célébrée avec la cérémonie du Souvenir au Cimetière, notre délégation se trouvant parmi toutes les Sociétés représentées.

Le banquet traditionnel, sous l'égide de la Municipalité, suivit et rassembla tous les Anciens Combattants. Cent neuf convives de notre Section y participèrent. Après une complète réussite, il fallut se séparer à l'issue de ces quelques heures où

Judoka

Tournoi réussi

Les 11 et 12 octobre derniers, l'Iris club de Croix Judo a organisé son 2^e Tournoi international.

Etaient présents pour disputer les compétitions : 240 Judokas appartenant aux : Club de Zons : Allemagne ; Club de Gembloux : près de Namur Belgique ; Club de Wavres : près de Bruxelles ; Judo Club de Mouvaux ; Club de la Malcense : Tourcoing ; Iris Club de Croix.

Dans une ambiance des plus sympathiques, une soirée repas a clôturé cette rencontre sportive et culturelle.

Puis, tandis que les Judokas regagnaient leur domicile, les familles d'accueil croisiennes ont hébergé les Judokas de Zons, Club d'Allemagne, avec lequel nous sommes jumelés.

Comité de Quartier de Croix Mackellerie Dates importantes

Le 25 décembre 1986 :

Passage du Père-Noël pour les enfants sages.

Le 22 mars 1987 à 15 h :

Grande après-midi familiale organisée par tous les comités de quartier de Croix, avec le concours de la Municipalité, salle des fêtes rue Jean-Jaurès à Croix (orchestre, sketches, jeux, chants etc...)

Le 13 juin 1987 :

Brocante annuelle avec le passage des Majorettes de Croix St-Pierre.

Le 13 septembre 1987 :

"Les 3 heures moins le quart" de la Mackellerie.



Rénovation du complexe sportif

D'importants travaux ont été engagés pour la rénovation du complexe sportif boulevard E.-Zola. C'est ainsi que la belle tribune du stade, qui en avait le plus grand besoin, a été revue de fond en comble : bardages, ferronnerie et peinture.

Il en est de même pour la Salle Omni-Sport, fort souvent utilisée par l'Olympique Croisien. Les installations de chauffage ont été entièrement refaites, les sanitaires, les menuiseries métalliques, l'électricité. Un sol "sportif" a été coulé. Enfin, la façade située du côté des

Terrains de sports a été, elle aussi, refaite.

On aura une idée de l'importance de ces travaux lorsqu'on saura que l'on a dépensé 1.200 000 F pour la rénovation de ces deux équipements.



Activités du Club Cyclo de Croix

Sorties du mercredi

Départ à 13 h 30
198, rue Kléber - Croix.

Sorties du dimanche matin

Départ à 8 h 30
même adresse.

Il s'agit de promenades décontractées. Dans ce club, il n'existe

aucun esprit de compétition.

Adhésion pour 1987 : 80,00 F
Enfants admis à partir de 11 ans.

Renseignements :

Chez le Président M. DEPARDIEU
198, rue Kléber - Croix
Tél. 20.24.42.59.

André HIBON, Conseiller Délégué à l'Action Economique a félicité deux jeunes Croisiens créateurs d'une Entreprise de Services située à Croix.



P. ROOSE
23 ans



Y. LAZAREVIC
20 ans

Leur idée est d'offrir leurs services pour faire les "courses" des particuliers.



Les membres du bureau lors de la dernière assemblée générale.

Comité de Quartier Saint-Pierre - Croix-Blanche - Créchet



Quelques projets

“Le Président du comité de quartier St-Pierre/Croix-Blanche/Créchet et l'ensemble du bureau présentent aux habitants leurs meilleurs vœux pour l'année 1987.

Depuis février 1986, date d'entrée en fonction de la nouvelle équipe, les problèmes soulevés lors des réunions plénières - toujours assidûment suivies par les habitants des quartiers concernés - ont été résolus dans 80% des cas.

Nous restons à votre disposition...

Hors réunions, des questions avaient été posées à certains membres du bureau concernant les activités des jeunes, leur genre, dates, lieux etc... Monsieur CARNOIS, adjoint intéressé, interrogé sur le sujet, a pu apporter toutes les précisions désirées. Celles-ci ont été con-

firmées lors de la réunion du 6 décembre au Créchet.

Nos projets pour 1986/87 :

- Avant tout, et comme il est dit plus haut, rester à la disposition des habitants pour faire le lien entre eux et la Municipalité.

- Essayer de mettre plus de vie dans les quartiers. Il nous a d'ailleurs été possible d'obtenir que nos quartiers - notamment celui de la Croix-Blanche - soient plus illuminés pour les fêtes de fin décembre que les années précédentes. En contrepartie, promesse a été faite de la création d'une union commerciale. Cette entente entre les commerçants et le Comité ne peut être que bénéfique.

- Le renouvellement du Marché Aux Fleurs dans un endroit plus proche de nos quartiers.

- Participation au bal du 14 juillet, place de la Liberté.

Nous espérons que ces projets pourront être menés à bien et en réaliser d'autres si possible.

L'union fait la force et le Président tient à remercier tout spécialement Monsieur BLEUSE, président du comité de Croix-Centre, qui s'est toujours montré disponible pour la réalisation d'activités communes, ainsi que Monsieur GERNIGON, président du comité de quartier Epeule/Alouette/Trichon, qui a tenu à être présent, sur notre demande, à l'une de nos premières réunions de bureau et a fait preuve des mêmes dispositions tant il est vrai que l'Epeule est la toute proche voisine du bas Saint-Pierre.

Comme vous le voyez, il y a du pain sur la planche. A nous de faire ENSEMBLE du bon travail pour le mieux être de tous.

Le club J 3 se porte bien !

Les gens heureux n'ont pas d'histoire, et de ce fait notre Club se porte bien. Tous les mardi et vendredi de chaque semaine de 14 h à 18 h, les adhérents se retrouvent et savourent le bon café offert par le club, et en plus le vendredi, une petite douceur.

Mais le plus important est de rencontrer ses amis et amies pour faire une belote, une manille ou un rami, jouer aux divers jeux de société. Certaines de ces dames font soit du tricot ou du crochet et même du crochet d'art.

Les personnes qui n'ont pas envie de se livrer à ces petites occupations se distraient en bavardant ou en se racontant des histoires gaies. Cela fait du bien et rompt un peu la solitude que beaucoup d'entre-nous connaissent malheureusement.

Nous ne faisons pas de réclame tapageuse, mais nous poursuivons gentiment notre chemin.

Cette année il y a eu deux voyages, un à Berck-Plage et un à Fampoux qui ont laissé de bons souvenirs aux personnes qui y ont participé. En octobre nous avons fait un Banquet au Créchet, il y avait un excellent repas bien arrosé.

En décembre, ce sera comme chaque année, le Bal des Trois Saints, avec un petit goûter gratuit suivi d'une tombola bien nantie.

Déjà nous pensons à 1987 que nous ferons en sorte qu'il se passe aussi bien que 1986. D'autre part, nous avons le bonheur d'avoir une commission bénévole et très dévouée et toujours de bonne humeur.

Le Tae Kwon Do c'est reparti !

Le Tae Kwon Do, art martial coréen qui sait se montrer spectaculaire, peut à nouveau être pratiqué à Croix. Le club basé à la salle Jean-Zay, près du collège, a en effet repris ses activités. Deux professeurs dirigent les cours MM. NGUYEN et SINNAEVE qui reviennent d'un stage de plusieurs mois en compagnie de l'équipe nationale de Corée.

Les cours se déroulent le lundi à 18 h, le mercredi à 15 h et le vendredi à 17 h 30. Inscriptions et renseignements salle Jean-Zay ou au 20.89.88.26.



CROIX-CENTRE ILLUMINE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

Dans quelques semaines voire dans quelques jours, "Noël" sera là. Eh oui ! L'année est passée si vite. Au fil des mois, vous avez certainement constaté que ça bouge à CROIX-CENTRE. Qui n'a pas senti l'effort de chacun à faire régner un climat, une ambiance, un courant agréable et attentionné, critères essentiels à la qualité de la vie tant appréciée par notre clientèle ?

N'avez-vous pas encore rencontré l'accueillant personnage haut en couleurs qui symbolise le renouveau de l'Association des Commerçants de CROIX-CENTRE.

Ces commerçants s'activent pour les fêtes de fin d'année. Que vous réservent-ils ?



Vous pourrez vous attarder dans des artères illuminées plus attrayantes encore que l'an dernier grâce à notre collaboration avec la Municipalité. Vous apprécierez "Bon enfant" quelques manifestations insolites (marrons chauds sur le trottoir comme au bon vieux temps...).

Enfin, à l'étude depuis plusieurs mois une carte de fidélité commune vous sera remise par tous les commerçants contribuant à cette action. Chaque carte remplie vous permettra de toucher 200 F et de participer au tirage au sort annuel d'un super lot.

Motivé par le même esprit qui permettra d'atteindre le but souhaité, toutes nos actions inciteront très certainement d'autres commerçants à s'installer à CROIX-CENTRE, à la grande satisfaction de notre clientèle et de tous les Croisiens...

Ensemble vivons les fêtes, ensemble vivons CROIX.

A l'initiative des Municipalités
de Croix et Wasquehal

LE JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE DOUAI

Région Nord - Pas-de-Calais
sous la Direction de J. DOISE

avec le concours du Soliste

J.-Y. FOURMEAU,
Saxophoniste

vous propose :

La deuxième Symphonie pour cordes
de A. Honegger
Le Concerto pour Saxophone et Orchestre
de A. Glazounov
La Sérénade pour cordes
de P.-I. Tchaïkowski

le vendredi 13 février 1987 à 20 h 30

Salle G.-Dedecker

Prix des places : 40,00 F

Entrée gratuite pour les enfants scolarisés
à Croix ou à Wasquehal.

Réservation : Hôtel de Ville de Croix,
187, rue J.-Jaurès, 1^{er} étage, guichet N° 2

(Tél. 20.70.87.94)

A partir du : 19.01.1987

La Mairie est fermée le mercredi toute la
journée ainsi que le samedi après-midi.